



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2011

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Les membres du Conseil Municipal adoptent, à l'unanimité, le budget primitif 2011 du Service Assainissement qui s'équilibre comme suit :

- Section d'Exploitation :	Dépenses	442 000,00 €
	Recettes	442 000,00 €
- Section d'Investissement :	Dépenses	463 863,00 €
	Recettes	463 863,00 €

- ACQUISITION D'OUVRAGES POUR LA BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, s'engage à inscrire au budget de la Commune pour l'année 2011 la somme de 3000 € pour les acquisitions de livres et périodiques destinés à la bibliothèque municipale ;

- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le maintien des taux suivants, sans augmentation :

- Taxe d'Habitation : 10,00%
- Foncier Bâti : 11,51%
- Foncier Non Bâti : 30,72%

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 DE LA COMMUNE

Les membres du Conseil Municipal adoptent, à l'unanimité, le budget primitif 2011 de la Commune qui s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement :	Dépenses	1 679 000,00 €
	Recettes	1 679 000,00 €
- Section d'Investissement :	Dépenses	5 058 000,00 €
	Recettes	5 058 000,00 €

- CONVENTION AVEC LA SNSM POUR LA SURVEILLANCE DES PLAGES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer, association reconnue d'utilité publique et tout autre document relatif à la surveillance de deux plages (Les Chevrêts et l'Anse du Guesclin) du 08 juillet au 21 août 2011.